



Pannes d'électricité à répétition

Par **Mouetty**, le **27/01/2013 à 18:48**

Bonjour,
Nous sommes locataires, par l'intermédiaire d'une agence, d'un appartement dans une résidence depuis 8 mois. L'électricité générale de toute la résidence ne fait que disjonctée. 5 pannes dont 2 en 2 jours. EDF nous répond que les installations sont vieilles.
Soit, mais nous ne sommes que locataires. Que faire ?
merci

Par **amajuris**, le **27/01/2013 à 20:29**

bjr,
vous devez prévenir votre bailleur d'abord.
ensuite il convient de savoir si les installations vieilles sont sous la responsabilité de la copropriété ou d'edf.
si c'est l'ensemble de l'installation de la copropriété (parties communes et installations privatives) qui disjoncte, il est certain que le défaut vient du réseau dont le distributeur à la responsabilité.
cdt